



innocence en danger

66, avenue des Champs-Élysées

75008 Paris

contact-france@innocenceendanger.org

www.innocenceendanger.org

Tribunal de Grande Instance de PARIS

Monsieur Rémy HEITZ

Procureur de la République de PARIS

Parvis du Tribunal de Paris

75859 PARIS CEDEX 17

Paris, le 23 juillet 2019

Par courriel : sec.pr.tgi-paris@justice.fr

Par recommandé avec AR : 1A 1624990751 2

SIGNALEMENT

Article 40 du code de procédure pénale

Monsieur le Procureur de la République,

En ma qualité de Présidente de l'Association INNOCENCE EN DANGER, dont l'objet statutaire vise la protection et la défense de l'enfant victime, dans le monde, de toute forme d'exploitation sexuelle, de toute forme de mise en péril, d'agressions ou de violences physiques, psychologiques, sexuelles, **je me dois de porter à votre connaissance des éléments relatifs à l'affaire dite « Jeffrey Epstein » en application des dispositions de l'article 40 du code de procédure pénale.**

L'association française INNOCENCE EN DANGER collaborant avec les bureaux d'Innocence En Danger implantés dans de nombreux pays, dont les Etats-Unis, j'ai été contactée en ma qualité de Présidente par des enquêteurs et des journalistes au cœur de cette affaire, dans le but de permettre l'identification et le témoignage d'éventuelles victimes de Monsieur EPSTEIN, sur le territoire français.

Comme rapporté dans les médias américains mais également français, Monsieur Jeffrey EPSTEIN a été arrêté par le FBI le 6 juillet dernier à l'atterrissage de son jet privé à l'aéroport de Teterboro (New Jersey), après son séjour à Paris.

Monsieur EPSTEIN a été inculqué par le Tribunal Fédéral pour « exploitation sexuelle de mineurs et association de malfaiteurs en vue d'exploiter sexuellement des mineurs », et les premiers éléments de l'enquête orienteraient vers l'existence d'un « *réseau tentaculaire de jeunes adolescentes réduites à l'esclavage sexuel* » aux Etats-Unis (article paru le 27 juillet 2019 dans le Journal L'Express).

Une journaliste américaine d'investigation indépendante affirme qu'au terme de ses nombreuses années d'investigation sur Monsieur Epstein, il existerait de « *nombreuses pistes* » mettant « *en relation Jeffrey Epstein avec la France* » (article précédemment cité).

Cette même journaliste évoque des relations entretenues par Monsieur EPSTEIN avec des français, dont certains noms apparaîtraient dans un «black book », sorte de répertoire de contacts de ce dernier intitulé « *Massage-Paris* », dévoilé par la presse américaine et dont une image a été publiée par le Journal L'Express.

Selon les informations qui m'ont été communiquées en ma qualité de Présidente du bureau américain INNOCENCE EN DANGER, Monsieur EPSTEIN aurait séjourné plusieurs semaines dans son appartement situé 22, avenue Foch dans le 16^{ème} arrondissement de Paris, avant son arrestation du 6 juillet dernier.

Ces séjours sur le territoire français étaient réguliers et il appartient aux enquêteurs agissant sous votre autorité de faire la lumière sur l'usage de l'appartement acquis par Monsieur EPSTEIN, au égard des révélations faites par l'une des victimes identifiées aux Etats-Unis, à savoir qu'elle avait « *beaucoup voyagé avec lui en tant que son esclave sexuelle, notamment à Paris* ».

Il semble que le Nouveau-Mexique ait d'ores et déjà ouvert une enquête sur les conditions d'acquisition d'un terrain/bien immobilier par Monsieur EPSTEIN, laquelle aurait débouchée sur l'identification de deux victimes.

Il serait bien incompréhensible dans ces conditions que l'autorité judiciaire française reste sourde et aveugle à l'ensemble des éléments et témoignages révélés par les autorités judiciaires et d'enquêtes américaines.

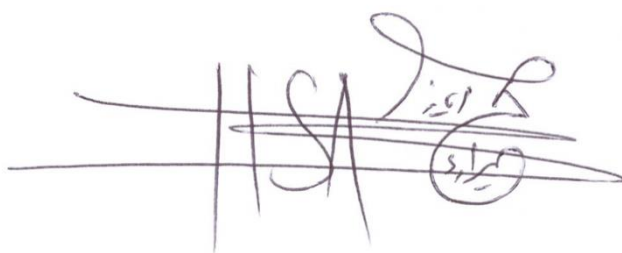
En effet, il est à craindre l'existence de victime(s) en France des agissements de Monsieur EPSTEIN, eu égard à son passé judiciaire comme aux éléments révélés sur sa personnalité.

Il vous appartient, Monsieur le Procureur de la République, de vous saisir des éléments révélés par les médias comme par les autorités judiciaires américaines, d'ouvrir une enquête préliminaire et de mettre en œuvre une coopération policière et judiciaire internationale visant à la manifestation de la vérité sur la nature des activités de Monsieur EPSTEIN à PARIS, la fréquence de ses séjours à PARIS et leur motif (par l'étude notamment de ses carnets de vol), les identités des contacts français ayant favorisés ou aidés à l'exploitation sexuelle de mineurs tant aux Etats-Unis qu'éventuellement sur le territoire français.

Dans l'attente des suites que vous donnerez aux termes de la présente,

Je vous prie de croire, Monsieur le Procureur de la République, en l'expression de ma respectueuse considération.

Homayra SELLIER

A handwritten signature in purple ink, appearing to read 'HSA' followed by a stylized flourish and a circled mark.